

<https://www.snetap-fsu.fr/Vous-avez-dit-prime-d-equipement-informatique-Merci-patron-ou-presque.html>



Vous avez dit « prime d'équipement informatique » ? Merci patron... ou presque !

- Métiers - Enseignant.e du Secondaire - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : jeudi 27 mai 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Paris, le 27 mai 2021

Ce jour, lors d'un comité technique ministériel exceptionnel, le ministère a (enfin !) présenté le projet de décret instaurant la prime d'équipement informatique pour les personnels de l'enseignement agricole.

Malheureusement, notre administration maintient à l'identique le décret de l'Éducation Nationale, qui octroie la prime aux enseignants à « l'exclusion des professeurs de la discipline de documentation ». La secrétaire générale du ministère explique n'avoir pas eu gain de cause auprès de Bercy (toujours !) pour inclure les profs-docs, le refus serait justifié par la « cohérence entre corps du ministère de l'Éducation Nationale et le nôtre ».

Le SNETAP-FSU, représenté notamment par notre élue catégorielle documentaliste, a porté un amendement à ce texte visant bien sûr à supprimer cette exclusion des profs-docs.

Soumis au vote des organisations représentatives du CTM, cet amendement a reçu 10 voix Pour et 5 abstentions, dont l'[UNSA](#) et le SGEN-[CFDT](#) (ces dernières indiquant vouloir faire confiance au ministère malgré tout et regrettant découvrir cette proposition d'amendement en séance – sic !).

Ne tenant pas compte du vote favorable sur l'amendement du SNETAP-FSU, l'administration a maintenu son texte qui exclut donc de fait les enseignants-documentalistes de la prime d'équipement informatique. Il a reçu les votes suivants : 6 contre (FSU / [CGT](#) / [SUD](#)), 6 pour ([FO](#)/CFDT/TREFLE), 3 abstentions (UNSA).

Le SNETAP-FSU dénonce toujours cette exclusion des profs-docs, alors que l'enjeu financier pour notre ministère était minime.

La reconnaissance du rôle d'enseignant des professeurs documentalistes dans un texte réglementaire est plus que légitime.

Le SNETAP-FSU va rapidement saisir l'administration pour que sur le volet financier, des solutions soient trouvées par ailleurs. Nous espérons que rapidement l'administration trouvera les « bons véhicules réglementaires » (selon l'expression employée par la secrétaire générale) pour atténuer cette gifle donnée aux profs-docs de l'Enseignement Agricole Public.

Enfin, le SNETAP-FSU a du revenir au moins à 3 reprises sur les autres « oublié.es » de cette aumône gouvernementale pompeusement appelée « prime d'équipement informatique », à savoir les [CPE](#) d'une part et les Agents Contractuels sur Budget (ACB) d'autre part.

Pour les CPE, le SNETAP-FSU a rappelé que dès le mois de mars, il avait interpellé le SRH sur la revalorisation de la prime d'éducation par la transposition de l'arrêté de l'Éducation Nationale. Réponse faite alors : « il nous faut regarder ce texte »... Aujourd'hui : « il nous faut regarder si la transposition est possible ». Le SNETAP-FSU a rappelé qu'en 2016, cette transposition réglementaire avait pris plus d'une année sans rétroactivité pour les agent.es !!!

Pour les ACB, la [DGER](#), à qui la secrétaire générale a cédé la parole, a commencé par se fourvoyer, (pour rester poli), en déniaut aux formateurs le fait qu'ils soient des enseignants à part entière ! Devant la très vive réaction d'un certain nombre d'organisations syndicales, dont celle du SNETAP-FSU, le DGER adjoint a révisé sa position et présenté des excuses indiquant s'être référé au Grenelle de l'Éducation qui s'adressait d'abord aux enseignant.es de

Vous avez dit « prime d'équipement informatique » ? Merci patron... ou presque !

la voie scolaire (sic). Bref, la DGER devrait consentir à rédiger une note à l'attention des Président.es de CA de nos [EPLEFPA](#) incitant ces dernier.res à porter une délibération afin qu'une prime similaire d'équipement informatique soit effectivement attribuer aux ACB en charge d'enseignement... et nous l'espérons de vie scolaire. En tout cas, soyez assuré.es que nous y veillerons !